

## Assemblée Générale & Conseil d'Administration 4 juin 2009 - compte rendu

La réunion se déroule au Centre Paul Papin à Angers.

Membres actifs, présents ou représentés :

- **ARCAM** : Dr F. MARICHEZ, Pr T. URBAN, Dr R. DELVA, Dr R. BARRAYA (représenté)
- **OCLE** : Dr C. LIGEZA, Mme C. KELLER, Dr D. SANDRON
- **OncoSarthe** : Dr G. GANEM, Dr A. DELPON, Dr O. MOLINIER, Dr M. COMBE
- **OncoVendée** : A. FOLTZER, G. COUTURIER (représenté)
- **RTC Nantes** : Dr C. ALLAVENA, Pr MA. MAHE
- **RTC 53** : D. AUFFRET, Dr P. MICHEL LANGLET (représenté), AD. ZARRELLA
- **Usagers** : P. IOGNAT PRAT (représenté), Mme G. RABILLER
- **Membres associés** : Dr E. MALLAT (ARH-DRASS)
- **Commissaire aux comptes** : Mme C. HUG

---

Le Président, ouvre la séance à 18h15, le quorum étant atteint.

## ASSEMBLEE GENERALE :

1. Présentation du rapport d'activité 2008 : disponible sur le site : [oncopl.com](http://oncopl.com) > oncopl > rapports d'activité
2. Rapport financier : après présentation du bilan financier certifié par le commissaire aux comptes, l'assemblée valide à l'unanimité les comptes 2008. Monsieur Foltzer souhaite que les comptes soient transmis au préalable aux membres de l'assemblée générale. Il en sera fait ainsi lors de la prochaine AG.

### 3. Financements 2009 :

Par notification de la MRS, ONCOPL est informé que le FIQCS 2009 est reconduit à l'identique soit la somme de 910 000€ se répartissant en 310 000 € (fonctionnement de la structure de coordination, maintenance du SI, oncopédiatrie) et 600.000€ pour l'indemnisation du temps médical en RCP.

Les enveloppes MIG pour le fonctionnement des RCP sont également renouvelées à l'identique :

- fonctionnement RT = 277 629 € réparties au prorata de l'activité N-1. Les versements seront effectués exceptionnellement cette année courant juin. Pour information ils se répartissent comme suit :

MIGAC	enveloppe (€)	nb de dossiers N-1
plafond fixe	277 629	15 349

	nouveaux dossiers 2008	MIGAC 2009 (€)
Arcam	3 417	61 806
Nantes	5 118	92 573
Ocle	1 268	22 935
Oncosarthe	2 372	42 904
Oncovendée	1 975	35 723
Oncomayenne	1 199	21 687
<b>total</b>	<b>15 349</b>	<b>277 629</b>

- Hémato = 67 984€ = 37 662 € CHU Nantes, 11 400 € Clinique V. Hugo, 18 922 € CHU Angers
4. Cotisation annuelle des membres : fixée à 100€ pour la prochaine AG.
  5. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Madame HUG est renouvelée à l'unanimité dans ses fonctions.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION :

### 1. Election du Bureau

Au préalable les membres du conseil d'administration sont renouvelés comme suit :

#### Membres actifs

##### **ARCAM :**

Dr F. MARICHEZ, Dr R. BARRAYA, Dr. G. BAGORY, Pr T. URBAN, Dr R. DELVA,  
Dr JC PINSON

##### **OCLE :**

Dr BEGUINOT-HOLTZSCHERER, Madame C. KELLER, Dr C. LIGEZA POISSON,  
Dr D. SANDRON

##### **ONCOSARTHE:**

Dr G. GANEM, Dr A DELPON, Dr O. MOLINIER, Dr M. COMBE

##### **ONCOVENDEE:**

Monsieur G. COUTURIER, Dr F. PRIOU, Monsieur A. FOLTZER, Dr J. OLLIVRY,

##### **RTCN :**

Dr C. ALLAVENA, Dr YP BARBE, Madame M. BITAUD, Pr MA MAHE, Dr G. SAUVE,  
Dr F. GENIER

##### **ONCOMAYENNE :**

Monsieur D. AUFFRET, P. MICHEL LANGLET, Dr C. STAMPFLI,  
Monsieur AD ZARRELLA,

##### **Usagers :**

Mme G. RABILLER, Mr P. IOGNA PRAT,

Membres associés : Dr E. MALLAT, ARH-DRASS, Dr P. GASSER, URML,  
Mme C. HUG – Commissaire aux comptes.

Après un appel à candidature le Docteur Gérard GANEM est seul candidat. Il est décidé devant la candidature unique de voter à main levée. Le Dr GANEM est réélu à l'unanimité président d'ONCO Pays de la Loire pour un mandat de trois ans.

Le Pr MAHE se porte candidat au poste de vice-président. Il est réélu à l'unanimité

Le Dr C. ALLAVENA se porte candidat au poste de trésorier. Il est réélu à l'unanimité.

Le Bureau est composé comme suit :

ARCAM : F. MARICHEZ, T. URBAN

OCLE : C. LIGEZA, D. SANDRON

Oncosarthe. G GANEM, O. MOLINIER

Oncovendée: A. FOLTZER, G. COUTURIER

RTCN : C. ALLAVENA, MA MAHE

ONCOMAYENNE : D. AUFFRET, AD ZARRELLA

Il est fait la remarque de l'absence de poste de secrétaire. L'assemblée valide le fait que la structure de coordination assure cette fonction.

### 2. Présentation du 2<sup>ème</sup> plan cancer

Le Médecin coordinateur présente les grandes lignes du 2<sup>ème</sup> plan cancer. Ce plan sera diffusé dans le courant de l'été. Les réseaux régionaux y verront leur rôle conforté, en particulier au niveau de l'évaluation des pratiques en réseau (RCP, PPS, annonce, ...).

### 3. Autorisation des établissements

Oncopl va jouer un rôle notable dans le reporting d'un certain nombre de critères, en particulier le fonctionnement des RCP, la régularité de participation des établissements, la qualité de la fiche RCP et de son compte rendu, la diffusion du PPS, ...

A ce propos, l'ensemble des RCP est désormais tenu d'utiliser la nouvelle version de la feuille d'activité telle que validée par le CA d'Oncopl du 20 novembre et par le comité régional 3C du 4 décembre 2008.

L'ensemble de l'annuaire RCP des Pays de la Loire a été actualisé, il sera de nouveau réactualisé lors de la parution des autorisations en octobre : [oncopl.com](http://oncopl.com) > RCP > RCP territoriales

### 4. Le DCC

Il sera conforté au sein du 2<sup>ème</sup> plan cancer. Le médecin coordinateur informe que ce sujet sera porté, en lien étroit avec Oncopl, par la future maîtrise d'ouvrage régionale des Systèmes d'information partagés que mettra en place l'ARS, sous les conseils de l'Agence des systèmes d'information partagés (ASIP). Tous les sujets techniques, d'architecture et d'interopérabilité seront traités au sein de la maîtrise d'ouvrage régionale et non plus au sein des réseaux. Ainsi dans les mois qui viennent Oncopl sera déchargé de tout le portage technique qu'il assurait jusqu'à présent au niveau du DCC.

Actuellement la montée en charge du DCC poursuit sa progression :

	2008	1er semestre 2009 (janvier-mai)
Nbr de DCC présentés en RCP	2749	2396
Nbr de RCP utilisatrices	17	21

### 5. Oncogériatrie

Oncopl est allocataire des moyens dévolus à l'unité pilote de coordination en oncogériatrie. Il est fait part du succès du diplôme universitaire mais également de la difficulté un an après la mise en place de cette unité de faire émerger un projet de coordination entre les acteurs. Un repositionnement des objectifs s'avère nécessaire afin de faire la meilleure utilisation des fonds pérennes qui s'annoncent (200.000€ annuel). C'est à cette condition qu'Oncopl assurera le portage de ce sujet. Plusieurs administrateurs demandent d'éclaircir ce point et en particulier que les responsabilités et les marges d'action d'Oncopl dans ce dossier soient précisées.

### 6. RCP de recours

Après une rapide discussion il est demandé d'explorer le besoin d'une RCP régionale de tumeurs neuro-endocrines.

Chaque groupe référentiel sera sollicité afin qu'il évalue ses besoins d'un recours spécifique pour les cas difficiles.

L'ordre du jour étant épuisé le président conclut et lève la séance.

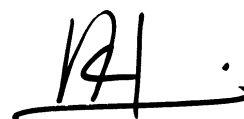
Le prochain CA est prévu le

**Judi 26 novembre 2009 à 18h00 par visioconférence**

Pour validation,



Dr G. GANEM  
Président



Dr H. LACROIX  
Coordinateur régional